

### Liste de vérification

#### Tous les souscripteurs doivent remplir les pages suivantes :

- Page 1 – Convention de souscription
- Page 4 – Souscription et information sur le souscripteur – personnes physiques seulement
- Page 5 – Souscripteur qui est une personne morale – entreprise, entité, compte discrétionnaire ou portefeuille géré
- Bas de la page 5 – signature obligatoire du mandataire, peu importe le type de souscripteur

#### Les investisseurs qualifiés – souscripteurs et souscripteurs conjoints – doivent remplir les pages suivantes :

- Pages 7, 8, 9 – Annexe A – Attestation de l'investisseur qualifié
- Pages 10 et 11 – Appendice A de l'Annexe A – Formulaire de reconnaissance de risque

#### Les investisseurs qualifiés – personnes morales, comptes discrétionnaires ou portefeuilles gérés – doivent remplir les pages suivantes :

- Pages 7, 8, 9 – Annexe A – Attestation de l'investisseur qualifié

#### Tous les souscripteurs doivent remplir les pages suivantes :

- Page 13 – Annexe C – Consentement à la transmission par voie électronique des documents
- Page 15 – Annexe E – Formulaire d'inscription au dépôt direct et retrait de la participation au RRD, si cette option est choisie au moment de la souscription auprès de Fundserv. Joindre un chèque portant la mention « annulé ».

#### Appendice B :

- Dans le cas de comptes discrétionnaires ou de portefeuilles gérés, remplir cette section en entier

Section – Page	Fiducie de crédit privé AGF SAF   Exigences relatives à la convention de souscription
<p>Page 1</p> <p><b>Convention de souscription</b></p>	<p><b>Renseignements à fournir :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Date de la convention de souscription</li> <li>• Il faut cocher l'une des deux boîtes ci-après – Le souscripteur est :             <ol style="list-style-type: none"> <li>1. un investisseur qualifié</li> <li>2. inscrit à titre de gestionnaire de portefeuille (pour un compte géré ou sous mandat discrétionnaire)</li> </ol> </li> <li>• Nom et adresse du courtier responsable (nom du courtier ou nom du souscripteur du portefeuille géré).</li> <li>• Nom du souscripteur : s'il s'agit d'une personne morale, veuillez fournir le nom complet de l'entreprise.</li> <li>• Veuillez cocher l'une des deux cases suivantes : « Le souscripteur est une personne physique » ou « Le souscripteur est une personne morale ». S'il s'agit d'un compte conjoint de personnes physiques, veuillez indiquer qui possède le pouvoir de signature, à savoir les deux personnes ou une seule (dans ce cas, laquelle). Veuillez l'ajouter manuellement sur la présente convention.</li> <li>• Le montant de la souscription de parts de catégorie A ou F – il s'agit du montant total brut des parts souscrites.</li> </ul>
<p>Page 4</p> <p><b>Souscription et information sur le souscripteur</b></p>	<p><b>Tous les champs relatifs au souscripteur doivent être remplis s'il s'agit d'une personne physique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Signature du souscripteur</li> <li>• Nom et prénom du souscripteur (y compris les initiales ou autres prénoms)</li> <li>• NAS</li> <li>• Adresse</li> <li>• Date de naissance</li> <li>• Date de la signature</li> <li>• Numéros de téléphone</li> <li>• Courriel</li> <li>• Pays de résidence – doit être le Canada</li> <li>• Souscripteur conjoint, s'il y a lieu : ensemble, les deux souscripteurs sont des investisseurs qualifiés. Individuellement, ils peuvent ne pas l'être, mais ensemble, ils peuvent</li> <li>• Signature du conseiller en placements</li> </ul>

Section – Page	Fiducie de crédit privé AGF SAF   Exigences relatives à la convention de souscription
<p>Page 5</p> <p><b>Souscripteur qui est une personne morale (entreprise, entité, compte discrétionnaire ou portefeuille géré)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Si</b> le souscripteur est une « entité », <b>veuillez remplir</b> la section « Souscripteur qui est une personne morale ».</li> <li>• « Nom du souscripteur » : veuillez inscrire le nom de l'entreprise, et non pas les nom et titre de la partie autorisée.</li> <li>• Comme il s'agit d'une personne morale, vous devez fournir le nom officiel complet.</li> <li>• Vous devez fournir le numéro de compte de taxes à l'Agence de revenu du Canada.</li> <li>• Section « Si le souscripteur signe en tant que mandataire ou fiduciaire pour un souscripteur véritable (un « souscripteur véritable déclaré ») et qu'il ne fait pas l'acquisition en tant que fiduciaire ou mandataire pour les comptes gérés qu'il gère, il faut remplir la section suivante : « Vous devez remplir cette section s'il s'agit d'une personne qui fait appel à un fiduciaire (p. ex., personne âgée, personne ne pouvant pas signer, parent/ enfant, etc.) ».</li> <li>• Section « À remplir par l'émetteur » : le signataire autorisé d'AGF remplit cette section après avoir accusé réception de la convention de souscription – le conseiller/souscripteur <b>ne doit pas</b> remplir cette section.</li> <li>• Vous devez fournir le nom du mandataire ainsi que la signature du conseiller.</li> <li>• « Catégorie d'inscription » : il s'agit du titre du conseiller (p. ex., conseiller en placements, planificateur financier, etc.).</li> </ul>
<p>Pages 7, 8, 9</p> <p><b>Annexe A – Attestation de l'investisseur qualifié</b></p>	<p><b>Remarque :</b> Vous devez remplir l'Annexe A uniquement si le souscripteur est un investisseur <b>qualifié</b>. Si un investisseur qualifié souscrit des parts au moyen d'une notice d'offre, il peut ne pas remplir l'Annexe A et plutôt remplir les sections pertinentes de l'Annexe B à la page 12.</p> <p><b>Page 7 :</b> Vous devez fournir la province ou le territoire du souscripteur (vous pouvez choisir plus d'une option, s'il y a lieu).</p> <p>Pour l'investisseur qui est une personne physique, veuillez choisir la catégorie qui s'applique au souscripteur.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurez-vous de cocher la catégorie pertinente. La liste des catégories commence à la page 7 et se termine à la page 9. Veuillez toutes les examiner, pour ensuite choisir et remplir la section qui s'applique le mieux à la présente situation.</li> <li>• Signature et nom en caractères d'imprimerie du souscripteur et du souscripteur conjoint (s'il y a lieu) obligatoires.</li> <li>• Assurez-vous que le nom, la date et la signature sont remplis dans l'Annexe A. Si cette dernière n'est pas remplie en entier, vous devrez nous fournir une convention révisée.</li> </ul>

Section – Page	Fiducie de crédit privé AGF SAF   Exigences relatives à la convention de souscription
Page 10 <b>Appendice A de l'Annexe A</b>	<p><b>Formulaire de reconnaissance de risque – Formulaire à l'intention des investisseurs qualifiés qui sont des personnes physiques</b></p> <p><b>Remarque :</b> Ce formulaire s'adresse uniquement aux investisseurs qualifiés qui sont des personnes physiques et non pas des personnes morales ou des entreprises; il ne concerne pas les portefeuilles discrétionnaires ou comptes gérés.</p> <p><b>2. Reconnaissance de risque</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous devez indiquer un montant quant au risque de perte.</li> <li>• Vous devez apposer vos initiales dans les quatre sections (risque de liquidité, manque d'information, absence de conseils et sans droit de vote).</li> </ul> <p><b>Remarque :</b> le souscripteur conjoint DOIT également apposer ses initiales (s'il y a lieu).</p>
Page 11 <b>Appendice A de l'Annexe A suite</b>	<p><b>3. Admissibilité comme investisseur qualifié</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Apposez vos initiales en regard de l'énoncé qui s'applique à votre situation, « Souscripteur » ou « Souscripteur conjoint » (s'il y a lieu).</li> </ul> <p><b>4. Votre nom et votre signature</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le souscripteur et le conseiller doivent signer et dater le document.</li> </ul> <p><b>5. À remplir par le courtier/conseiller</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renseignements sur le courtier/conseiller – veuillez remplir les champs suivants : prénom et nom de famille, téléphone, courriel et nom de la société.</li> </ul>

## Exemples (en anglais) de conventions de souscription :

[PDF] [Sample Agreement for Accredited Investors Individual or Joint Purchaser](#)

[PDF] [Sample for Trust Purchaser](#)

[PDF] [Sample for Accredited Portfolio or Discretionary Account](#)

[PDF] [Sample of Accredited Mutual Fund Purchaser](#)

[PDF] [Sample of Accredited Corporate Purchaser](#)

[PDF] [Annex B Sample for Managed Accounts](#)



## Investis avec discipline

À AGF, notre démarche s'articule autour de trois principes clés : partage des informations, démarche mesurée et responsabilisation active. Ceux-ci forment un processus rigoureux de nature transparente et reproductible, et qui constitue l'essence de notre détermination à procurer des rendements constants à nos clients, peu importe de quoi l'avenir sera fait.

Il faut être de taille<sup>MC</sup>



**AGF**<sup>MC</sup>

Investis avec discipline

### Placements AGF Inc.

CIBC SQUARE, Tower One, 81, rue Bay, bureau 4000, Toronto (Ontario) M5J 0G1  
AGF.com Téléphone : 1-800-268-8583 Télécopieur : 1-888-329-4243

AGF collabore à la création de solutions commerciales pour faire face à la demande de ressources naturelles de l'industrie et trouver des moyens de réduire au minimum notre impact sur l'environnement. Nous avons donc conçu nos formulaires de demande dont la partie principale est réutilisable et la page couverture recyclable. De plus, nos formulaires sont imprimés sur du papier certifié par le Forest Stewardship Council® (FSC). La certification du FSC garantit que le papier du présent document contient des fibres provenant de forêts bien gérées et exploitées de façon responsable qui sont soumises à des normes environnementales et socio-économiques rigoureuses. AGF s'engage à continuer de chercher des façons de protéger et de conserver notre environnement pour les générations futures.

<sup>MD MC</sup> Le logo « AGF » et toutes les marques associées sont des marques déposées ou des marques de commerce de La Société de Gestion AGF Limitée et sont utilisés aux termes de licences.